

FICHE TECHNIQUE SOUS COUCHE

PROPRIÉTÉS

Couche primaire couvrante pigmentée en blanc pour les peintures aux silicates ou dispersions à l'intérieur.

Couche de fond sans solvant, efficiente pour les enduits de gypse et les panneaux légers de construction, en particulier les panneaux de plâtre cartonnés, dans le domaine des murs et des plafonds. Réduit les influences du support, comme les différences ou les excès d'absorption. De ce fait, crée une base permettant des recouvrements de finition de la plus haute qualité, sans formation de stries, de taches ou différences de couleurs, avec les peintures aux silicates pour intérieur. Convient aussi comme pont de silicification sur les recouvrements fermes en dispersion et les enduits à la résine synthétique à l'intérieur. Couche de fond aux silicates en dispersion selon VOB/C DIN 18363 2.4.1. Étiquette environnementale Fondation Suisse Couleur certifié A. Correspond au standard MINERGIE-Eco actuel.

Utilisation à l'intérieur. Blanc, hautement couvrant et efficient. Permet un recouvrement minéral exempt de taches et de joints avec une saturation élevée des couleurs, aussi lorsque les conditions d'éclairage et de l'objet sont critiques. Égalise les supports fortement et irrégulièrement absorbants. Pont de silicification sur les supports peu aptes à la silicification et contenant du gypse. Résistance élevée à l'eau. Diffusion ouverte et pouvoir sorbant. Ininflammable

COMPOSITION

Eau, carbonate de calcium, talc, feldspath, pigment blanc : dioxyde de titane, système silicate acrylate à un composant, dioxyde de silicium, silicates de potassium.

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

Le support doit être propre, sec, ferme et stable, résistant aux alcalis, stable à la saponification, de même qu'exempt de substances efflorescentes et séparatives. Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit neuf.

Réparer soigneusement les trous, les fissures et les défauts avec le même type de matériau et la même texture. Assainir les supports fissurés selon la technique de l'enduit. Sur les surfaces de haute qualité visuelle, veiller à l'uniformité des supports sous la lumière rasante, de même qu'à une mise en œuvre soigneeuse.

2-Support et traitement préliminaire

Panneaux de plâtre cartonnés : Veiller à ce que le montage soit effectué dans les normes et que la qualité de la surface et les tolérances de planéité exigées soient respectées, dans les conditions de l'objet et sous la lumière rasante (VOB/C et niveau de qualité 3 ou 4, selon la fiche technique n° 2 de l'association fédérale allemande de l'industrie du plâtre (Bundesverband der Gipsindustrie e.V.)). Faire une couche de fond sur toute la surface. Pour assurer une surface uniforme et empêcher l'apparition de fissures, il est conseillé de recouvrir toute la surface avec un voile mural.

Enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII), enduit de gypse, de chaux-gypse, stucage: Contrôler le séchage et la solidité de l'enduit neuf. Enlever la peau de frittage de l'enduit de chaux massif par ponçage. Ne pas corroder les enduits en couche mince, le gypse et les systèmes composites. Stabiliser les enduits de chaux absorbants ou crayeux en surface mais néanmoins stables avec le Fixatif dilué avec 2 parts d'eau. Appliquer la SOUS COUCHE MURALES sur les supports contenant du gypse.

Blocs silico-calcaire, brique, béton, enduit à la résine synthétique : Contrôler le pouvoir d'absorption, les dégâts dus à l'humidité et les efflorescences (p. ex. les cernes de sels). Nettoyer, réparer les joints défectueux. Préfixer les supports absorbants avec le Fixatif dilué avec 2 parts d'eau. Nettoyer le béton avec un déshuileur en respectant les indications du fabricant et rincer à l'eau claire. Contrôler la mouillabilité des supports nettoyés en aspergeant de l'eau.

Anciennes peintures : Contrôler leur fermeté et faire un test, appliquer une couche primaire avec la SOUS COUCHE MURALES. Eliminer complètement par lavage les peintures à l'argile ou à la tempera. Brosser complètement les peintures minérales crayeuses. Nettoyer les recouvrements en dispersion mats et fermes, décaper ou poncer les peintures à l'huile, les laques et les peintures au latex. Contrôler la compatibilité des anciens recouvrements critiques, faire un test.

Les supports inadaptés sont les supports efflorescents, moins fermes et ne résistant pas aux alcalis comme p. ex. les panneaux en particules de bois (MDF, OSB) et l'argile. Contrôler la compatibilité des supports critiques et inconnus, faire un test.

Les supports déficients exigent une approche différenciée. Les surfaces et les domaines de socle chargés en sel et en humidité doivent être munis d'un enduit assainissant.

3-Instructions de mise en œuvre

Instructions générales Vérifier l'aptitude du support comme requis.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SOUS COUCHE

En particulier, examiner le pouvoir d'absorption, la résistance et la structure du support. Faire un essai sur les supports inconnus et critiques. Garantir de la main d'œuvre qualifiée.

Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées - en particulier le verre, la céramique, les appuis de fenêtres, les joints de dilatation, les laquages et l'Eloxal - afin de les protéger contre les projections.

Procurer un équipement de protection individuelle.

Avant l'emploi, remuer soigneusement la SOUS COUCHE MURALES avec un mélangeur électrique.

Appliquer non dilué ou, sur les supports fortement absorbants, contenant du gypse, dilué avec env. 5% d'eau.

Ne pas mettre en œuvre sur des surfaces chauffées.

Température minimale pendant la mise en œuvre: +8°C

4-Mise en œuvre

Avec un rouleau, une brosse ou un pistolet airless. Dans chaque unité de surface, appliquer en couche absolument fine, en un seul passage ininterrompu et en croisant régulièrement, au rouleau ou à la brosse.

Employer des brosses et rouleaux ayant une implantation de poils régulière. Éviter les cernes de rouleau, les chevauchements, ne pas recouvrir les parties qui ont déjà commencé à sécher. Relier les bords à la surface humide-dans-humide, sans excédent. Pour une surface brossée, répartir sans direction précise avec une brosse à badigeons. Appliquer le recouvrement final après minimum 12 heures.

- Au pistolet (airless): Buse: 0,79 mm / 0,031 pouce.

Toujours tamiser le produit avant l'emploi. Appliquer uniformément et en couche fine et ensuite, si nécessaire, répartir à la brosse ou au rouleau.

5-Nettoyage des outils

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C: 1,52 kg / L

Valeur du pH 20°C: 10

Viscosité dynam. 20°C: 4.000 mPas

Valeur W24: 0,12 kg / (m²h1/2)

Valeur sd (H2O): 0,04 m

Pouvoir courant / contraste: classe 1

NBN EN 13300

Résistance à l'abrasion humide: classe 2
13300 NBN EN

Grain: fin NBN EN 13300

Brillance à 85°: très mat NBN EN ISO 2813

Classe de résistance au feu: A2 ininflammable
13501-1, DIN 4102 NBN EN

Séchage

Temps de séchage : minimum 12 heures entre les couches (à 20°C et 50% d'hygrométrie)

CONSOMMATION

Sur les supports lisses et normalement absorbants, le rendement est de 8m²/litre environ par couche. La consommation maximale généralement constatée est d'environ 0,14 L par m² et par passage (7 à 8 m²/litre) Déterminer les écarts de consommation dus au support en procédant à un essai sur l'objet.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel, peut être conservé pendant 12 mois au minimum. Refermer hermétiquement les pots contenant des restes et les employer dès que possible.

CONDITIONNEMENTS

1 litre code 79020

5 litres code 79021

12,5 litres code 79022

RECYCLAGE

Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

Code de déchets CED: 080112

CONSIGNES DE DANGER

Le produit est alcalin. Peut provoquer une réaction allergique. Couvrir soigneusement les zones environnantes, nettoyer immédiatement les éclaboussures à l'eau.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE SOUS COUCHE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. Porter une protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols et les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection. Peut provoquer des réactions allergiques en cas de contacts répétés chez les personnes particulièrement sensibles.

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l 2010
contient max. 2 g/l



Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU